



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58637>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-58637

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-7775

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 23130002100012

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13481

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Formation des agents de la Garde régionale forestière (GRF) recrutés par les territoires bénéficiaires du dispositif régional de prévention du risque incendie de forêt

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 80530000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La consultation est lancée sous forme de procédure adaptée selon les articles R2123-1-1 et R.2162.1 et suivants du code de la commande publique (CCP). Le marché est conclu par voie d'accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles (exécuté au moyen de bons de commande) et à prix unitaires avec un seul attributaire. La procédure donnera lieu à une négociation. Cependant, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation. Les prestations feront l'objet d'un marché unique. En application de l'article L 2113-11 du CCP, le choix de ne pas allouer ce marché est justifié par le motif suivant : - l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. En effet, le prestataire doit être en mesure d'assurer la cohérence de tous les modules de formation. Le montant maximum annuel est de 50 000 euros H.T Il n'est pas prévu de décomposition en tranches

**Critères d'attribution :** Valeur technique de l'offre : 40% Prix : 60%

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 14/05/24 Marché n° : 2024240587 Entente Pour La Foret Mediterraneenne, Valabre, 13120 Gardanne Montant indéfini Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Montant du marché :, 47 600 euro(s) Ht Il n'y a pas de montant minimum. Le montant maximum annuel de l'accord-cadre est de 50 000 Euros Ht La durée de l'accord-cadre est d'un an à compter de la notification au titulaire, reconductible 2 fois pour périodes d'égale durée par reconduction tacite sans que sa durée totale puisse excéder 3 ans. Le marché et ses pièces constitutives sont consultables dans le respect des secrets protégés par la loi au Service de la Commande Publique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Bureau 528 - 5ème étage - Bâtiment Alpes 34, rue Sainte Barbe 13001 Marseille, sur prise de rendez-vous 72 heures avant Compétence juridictionnelle : tribunal administratif de Marseille : 31 rue Jean-François Leca 13002 Marseille Renseignements complémentaires : hôtel de Région Provence Alpes Côte d'Azur, Service des Marchés : 27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20 - tél : 04 91 57 51 52 - Fax : 04 91 57 50 64

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2024**